



# Assemblée générale

Soixante-cinquième session

Documents officiels

Distr. générale  
29 novembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

## Deuxième Commission

### Compte rendu analytique de la 9<sup>e</sup> séance

Tenue au siège à New York, le lundi 11 octobre 2010, à 15 heures

*Président* : M. Lundberg (Vice-Président) . . . . . (Finlande)

## Sommaire

Point 18 de l'ordre du jour : questions de politique macroéconomique (*suite*)

- b) Système financier international et développement (*suite*)
- c) Viabilité de la dette extérieure et développement (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



*La séance est ouverte à 15 h 05.*

**Point 18 de l'ordre du jour : questions de politique macroéconomique (suite)**

**b) Système financier international et développement (suite) (A/65/189 et A/65/395\*)**

**c) Viabilité de la dette extérieure et développement (suite) (A/65/155)**

1. **M<sup>me</sup> Laose** (Nigéria) dit que la crise a creusé le fossé d'incompréhension entre les pays développés et les pays en développement. Ce fossé doit être comblé pour que les pays en développement puissent atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la libéralisation du commerce en particulier. Les taux de croissance plus élevés dans les pays en développement et l'évolution positive des activités économiques transfrontalières n'ont pas été équilibrés par une augmentation correspondante du volume des échanges ou de l'investissement étranger direct. De même, l'évolution profitable du commerce international continue à échapper à la plupart des pays en développement, en particulier en Afrique dont la capacité à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement reste douteuse.

2. La nécessité d'équilibrer des politiques commerciales restrictives et la libéralisation des échanges est maintenant plus évidente que jamais. En conséquence, le Nigéria met en œuvre des politiques lui permettant d'harmoniser ses pratiques commerciales avec celles des autres États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de favoriser l'intégration de la région avec le reste du monde tout en respectant ses propres obligations au titre des accords régionaux et multilatéraux. Il met également en œuvre des politiques visant à diversifier son économie et, de plus, le Gouvernement fédéral favorise délibérément la participation active du secteur privé afin de combler les lacunes en matière d'infrastructure.

3. En sa qualité de membre fondateur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Nigéria renouvelle son appel pour la conclusion rapide des négociations commerciales du Cycle de Doha qui garantirait une meilleure intégration des pays en développement dans la croissance du commerce international.

4. Afin de mettre en place un système financier mondial capable de restaurer la confiance après la crise économique actuelle, il convient de prendre les dispositions nécessaires pour mettre en place des institutions de surveillance fortes. À cet effet, il conviendrait d'adopter un cadre réglementaire international axé sur les risques et fondé sur des règles et de soutenir fermement des politiques propres à limiter la volatilité des flux de capitaux à court terme et à favoriser l'investissement à long terme.

5. Le Nigéria a créé la Asset Management Company of Nigeria (AMCON) pour gérer et éliminer les actifs toxiques et les prêts non performants. Il a aussi récemment réformé le marché des capitaux en vue de récupérer la capitalisation d'avant la crise. Les réformes en cours des institutions de Bretton Woods sont à la fois opportunes et cohérentes par rapport aux problèmes de représentation des pays en développement. Une redistribution des parts contingentes prendrait en considération les pays en développement « dynamiques », mais il devrait aussi y avoir un changement d'orientation en faveur des pays insuffisamment représentés jusqu'ici.

6. Le service de la dette en période de crise, y compris la crise actuelle, a fortement grevé les efforts de développement, en particulier dans les économies tributaires de l'aide. Les efforts d'allègement du fardeau de la dette qui pèse sur les pays en développement, en particulier les moins avancés et plus spécialement ceux d'Afrique, ont continué à se heurter à des facteurs extérieurs négatifs tels que l'évolution défavorable des taux de change et la volatilité des transferts de fonds pour l'aide au développement. Le concept de prêts avantageux est encourageant mais il faut les rendre plus accessibles et les consacrer à des domaines susceptibles d'accroître les principaux excédents des pays les moins avancés et des pays africains, laissant ainsi des recettes suffisantes à la fois pour le service de la dette et la croissance économique.

7. Étant donné l'expérience qu'il a acquise dans les négociations menées pour réussir à se libérer de sa dette, le Nigéria comprend maintenant mieux que jamais comment un espace économique plus libre et sans intrusion des créiteurs pourrait soutenir la confiance, la croissance et la viabilité économiques. Le Nigéria renouvelle donc son appel en faveur d'un allègement de la dette plus important, y compris son annulation sans réserves pour les pays pauvres

lourdement endettés, et de la recherche d'autres possibilités propres non seulement à restaurer mais encore à stimuler réellement une aide au développement stable et génératrice de revenus.

8. **M<sup>me</sup> Al-Hadid** (Jordanie) fait remarquer que, pour réduire les risques de crise à l'avenir, l'économie mondiale devrait être plus viable et mieux équilibrée, le schéma des déficits et des excédents des comptes courants étant plus clairement déterminé par l'allocation efficace des capitaux à travers les frontières. Entretemps, la crise financière actuelle a suscité des inquiétudes à propos d'une vague éventuelle de défauts de paiement souverains parmi les pays en développement, ce qui témoigne de la nécessité de cycles additionnels d'allègement de la dette des pays pauvres lourdement endettés ou des États qui pourraient le devenir de manière insoutenable. En outre, de nombreux pays en développement ont été touchés par les baisses importantes des remises de fonds, des flux d'exportation et de capitaux qui risquent de s'aggraver alors que les flux de l'aide publique au développement (APD) vont probablement diminuer en raison de la récession dans les pays développés.

9. Comme beaucoup des économies de marché émergentes sérieusement touchées par le ralentissement mondial de la croissance, l'économie jordanienne a été frappée par la récession après une décennie de forte croissance. Toutefois, selon les études réalisées, l'activité économique devrait reprendre modestement en 2010 et s'accélérer encore à moyen terme grâce à des politiques gouvernementales efficaces de consolidation fiscale et le déficit devrait tomber à 6 % du produit intérieur brut (PIB) du fait de l'amélioration des systèmes de réglementation bancaire, de surveillance et d'alerte rapide.

10. **M. Warraich** (Pakistan) dit qu'il convient maintenant de maintenir l'élan donné par une réaction rapide et audacieuse à la crise financière et économique mondiale afin de trouver une solution aux faiblesses du système financier international, notamment en améliorant les mesures de surveillance et de réglementation. Le fonctionnement du Fonds monétaire international comme celui de la Banque mondiale doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi et les pays en développement doivent pouvoir mieux se faire entendre au sein de ces institutions et y participer. Le Pakistan estime que la nouvelle conception de la gouvernance financière et

économique mondiale devrait s'appuyer sur deux principes fondamentaux : premièrement, la nouvelle conception de l'architecture de la gouvernance économique et financière mondiale devrait englober l'ensemble des Nations Unies, ce qui signifierait participation et légitimité mondiales et, deuxièmement, le droit à se faire entendre et à être représenté devrait se fonder et être axé sur les impératifs de la nécessité et de l'équité.

11. La situation actuelle demande clairement des initiatives plus audacieuses et plus complètes pour résoudre les problèmes de la dette extérieure des pays en développement. Il conviendrait d'envisager sérieusement un moratoire de la dette ainsi que des mécanismes d'allègement, par exemple restructuration et échanges dette contre développement. Les prescriptions des institutions financières multilatérales pour stabiliser les économies ne doivent pas conduire à une augmentation du stock des dettes. La viabilité de la dette devrait être liée à la capacité d'un pays à atteindre ses objectifs nationaux de développement, notamment les objectifs de développement internationalement convenus.

12. **M. Igenbayev** (Kazakhstan) dit que le bouleversement des marchés financiers a mis en évidence la nécessité d'une réforme urgente du mandat, de la capacité de réaction et de la gouvernance de l'architecture financière internationale fondée sur des réalités économiques modernes et conforme aux principes de la démocratie, de l'équité et de l'obligation de rendre compte à la communauté internationale. Le Kazakhstan reconnaît que la réforme a fondamentalement pour objectif de renforcer la surveillance multilatérale et d'améliorer l'analyse des problèmes du secteur financier. Il espère que la réforme du FMI lui permettra d'intervenir de manière pertinente et efficace tout en s'acquittant correctement de son mandat pour promouvoir la stabilité économique et financière mondiale. Le Kazakhstan se félicite également des mesures prises pour parvenir à un ensemble unique de normes comptables au niveau mondial et à la mise en œuvre systématique à l'échelon international des mesures convenues afin d'améliorer la transparence, la réglementation et la supervision.

13. La crise mondiale a relancé le débat sur la question de la monnaie de réserve et la communauté internationale devrait saisir cette occasion pour commencer à mettre en place un système monétaire international plus stable et équitable. Le modèle de

développement postérieur à la crise ne doit pas simplement être le reflet de changements de pure forme mais au contraire celui d'une restructuration qualitative de tout le système des relations économiques internationales. A cet égard, le Président du Kazakhstan a proposé la mise en place d'une architecture tout à fait nouvelle avec un système réglementaire mondial pour la surveillance des marchés financiers.

14. La crise actuelle a mis en lumière les principales faiblesses de la coopération et de la coordination internationales auxquelles il faut remédier. À cet égard, le système des Nations Unies et, en particulier, le Conseil économique et social auraient un rôle vital à jouer.

15. **M. Cuello Camilo** (République dominicaine) dit que, comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur le système financier international et le développement, les pays en développement restent exportateurs nets de capitaux qui auraient pu servir à réduire les inégalités sociales – quelques 500 millions de dollars en 2009 (A/65/189, par. 2). Faisant remarquer les déséquilibres persistants entre les comptes actuels des principales économies (dont certaines sont des pays en développement) et, dans d'autres pays, les déficits fiscaux résultant des politiques procycliques imposées pour contrecarrer les effets de la crise financière, il dit que le facteur le plus grave de tous est le manque de confiance des investisseurs dans l'économie de leur propre pays. C'est une question qui doit retenir l'attention de la deuxième Commission.

16. De nombreux pays ont fait face à la crise en augmentant leurs niveaux d'endettement afin de financer leurs déficits fiscaux. En définitive, cependant, les montants plus importants qu'il faudrait allouer au service de la dette limiteraient encore leur champ d'action. Les mesures d'austérité et de diminution des dépenses publiques prises par certains pays pour calmer les craintes des marchés financiers ne feraient qu'aggraver la situation. De l'avis de la République dominicaine, il est trop tôt pour parler d'austérité alors qu'il n'y a aucune base solide de croissance et que le chômage augmente toujours.

17. Malheureusement, les institutions financières multilatérales reviennent à leurs pratiques démodées consistant à imposer des conditions peu susceptibles d'attirer l'investissement, de diminuer le chômage ou de réduire la dette sociale accumulée vis-à-vis de ceux

qui ont été le plus durement touchés par le coût de l'ajustement ; en ce qui concerne la viabilité de la dette extérieure, le mieux serait pourtant une politique fondée sur une croissance économique soutenue génératrice d'emplois satisfaisants, assortie d'un réseau de protection sociale pour couvrir les besoins fondamentaux non satisfaits de ceux qui sont victimes d'une extrême pauvreté et reposant sur des investissements publics suffisants sans déborder sur des excès inflationnistes. Dans un tel scénario, la dette extérieure représenterait une partie toujours moins importante du produit national ; ainsi, en résistant pour le moment à tout obstacle à la croissance, les pays pourraient finalement être en mesure de rembourser leur dette extérieure. La République dominicaine est l'exemple d'un pays où cette approche a réussi.

18. **M. Daoud** (Soudan) dit que la question de la dette extérieure est devenue particulièrement urgente à l'aube de la crise financière mondiale, de la crise alimentaire, de la hausse des prix des produits de base et des changements climatiques, qui ont tous frappé le plus durement les économies faibles et moyennes. Les pays en développement ne devraient pas avoir à payer pour une crise économique dont les erreurs politiques et réglementaires de quelques pays développés sont responsables.

19. Le Soudan a mis en œuvre des réformes économiques et financières de grande envergure, fondées sur le libre échange et la privatisation, qui ont largement enrayé l'inflation et il a créé un service de la dette extérieure au sein de la Banque centrale pour accroître la transparence et l'obligation de rendre des comptes. Cependant, bien qu'il ait satisfait à toutes les exigences techniques, il continue à être victime de la discrimination lorsqu'il s'agit d'allègement de la dette. Il lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle fasse preuve de souplesse en allégeant la dette des pays sortant d'un conflit, conformément à la résolution 62/186 de l'Assemblée générale. Il demande aussi le respect de la résolution 1574 (2004) du Conseil de sécurité qui en appelle aux donateurs pour qu'ils fournissent une aide pour la reconstruction et le développement économique du Soudan, y compris l'allègement de sa dette. Cette assistance aiderait entre autres à garantir la réussite de la mise en œuvre du référendum au Sud-Soudan qui se tiendra en 2011.

20. **M. Al-Fayez** (Arabie Saoudite) dit que son Gouvernement appuie les politiques fiscales expansionnistes, la création d'emplois, une meilleure

réglementation financière internationale et qu'il continuera à maintenir des liquidités bancaires et des taux d'intérêts peu élevés afin d'encourager l'investissement. Son pays est membre du Conseil de stabilité financière, il a collaboré avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour créer un système financier et économique d'alerte rapide et il est bien noté par la Société financière internationale pour l'efficacité de ses réformes économiques et de sa situation compétitive dans le domaine commercial et celui de l'investissement. Il a fourni une aide au développement pour de nombreux projets dans différents pays, annulé certaines des dettes qui lui étaient dues et consenti de nouveaux prêts à des pays dans le besoin.

21. Il lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle prenne des mesures afin d'éliminer la pauvreté et la faim, inacceptables vu les capacités de la technologie agricole moderne. Il insiste sur la nécessité de maintenir la transparence du système économique mondial et de réduire la volatilité des prix des produits de base, indispensables aux pauvres des pays en développement.

22. **M. Elkreksi** (République arabe libyenne) dit que les indicateurs macroéconomiques qui indiquent que la reprise est en cours ne donnent pas un tableau complet de la situation économique réelle, en particulier en Afrique. Les ressources nationales ne suffisent pas à elles seules à financer le développement et les pays et organisations bailleurs de fonds doivent tenir leurs engagements de financement et assouplir les conditions de prêt, en particulier pour les pays sortant d'un conflit.

23. Il y a consensus à l'échelon international sur le fait que le manque de transparence et de

réglementation des marchés financiers des pays développés est à l'origine de la crise, encore aggravée par les fluctuations des prix de l'énergie et des produits alimentaires sur lesquels les pays en développement n'ont aucun contrôle. Il est impératif de conclure rapidement le Cycle de Doha ainsi que la réforme des institutions de Bretton Woods pour donner au monde en développement la possibilité de mieux se faire entendre lors de la formulation des politiques économique et financière internationales.

24. **M<sup>me</sup> Stewart** (Organisation internationale du travail) dit que, au niveau de la planification économique, le secteur financier a la priorité sur les entreprises et les emplois durables depuis beaucoup trop longtemps. La création d'emplois doit devenir un indicateur macroéconomique aussi important que l'inflation ou la viabilité des finances publiques. Lorsque les revenus tirés du travail augmentent plus lentement que la productivité, les ménages doivent emprunter pour financer leurs besoins de consommation. Des pays comme le Brésil et l'Inde ont montré comment des systèmes de protection sociale respectueux des travailleurs peuvent avoir le triple avantage de préserver les gens de la pauvreté, de leur donner les moyens de saisir les possibilités du marché et de contribuer à la demande globale. À court terme, il convient de ne pas réduire les paquets d'incitation fiscale tant que la consommation des ménages et les investissements commerciaux ne commencent pas à générer une croissance dont le moteur est l'emploi. À long terme, les politiques qui mettent l'emploi au centre de la reprise durable, par exemple celles préconisées par le Pacte mondial pour l'emploi, pourraient aider à réduire le décalage entre la croissance de la production et la création d'emplois.

*La séance est levée à 16 h 00.*